



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS

Recueil Spécial du 22 avril 2011

Arrêté préfectoral N°2011 - 2214 du 25 mars 2011

Objet : Modification de la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours pour l'accès au corps d'adjoint administratif de 2ème classe

Article 1er: La composition de la commission de sélection du recrutement sans concours pour l'accès au corps d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre mer est modifiée comme il suit :

Mme Frédérique WOLFF, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, présidente (périmètre Préfecture)

M. Laurent BOILLÉE, attaché principal, (périmètre préfecture)

Mme Annick ALKOZTITI AURANT, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (périmètre gendarmerie nationale)

Mme Josiane BRION, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (périmètre gendarmerie nationale, suppléante)

Mme Françoise MOLLARET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle (périmètre préfecture)

Mme Marie-Laure REIX, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, (périmètre police nationale)

M. Roger ROSSIN, attaché de l'intérieur et de l'outre mer (périmètre préfecture)

ARTICLE 2 : les dates de sélection des dossiers de candidatures sont fixées les 18, 19 et 20 avril 2011.

ARTICLE 3 : Les dates d'audition des candidats pré-sélectionnés par la commission de sélection, sont fixées les 19, 20, 23 et 24 mai 2011. La réunion de la commission d'admission aura lieu le 25 mai 2011.

ARTICLE 4 : Le préfet de la région Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
La secrétaire générale
Josiane CHEVALIER